

BRESSE

SYNDICS ET GESTIONNAIRES

DEMANDE DE SOUMISSION FERME DE LA VALLÉE S.E.N.C.

PROCÉDURE EXTRAORDINAIRE POUR DÉPOSER UNE SOUMISSION PAR TÉLÉCOPIEUR OU COURRIEL

En raison de la situation extraordinaire actuelle (COVID-19), les soumissionnaires sont, de manière exceptionnelle et nonobstant ce qui est prévu à la demande de soumissions, autorisés à déposer leur soumission par moyen technologique.

Pour ce faire, vous pouvez nous acheminer le formulaire de soumission dûment complété

- soit au numéro de télécopieur 418-622-5154, ou,
- par courriel adressé directement au syndic responsable de l'actif, Monsieur Charles Bresse à l'adresse suivante : CB@bresse.com

La soumission devra respecter chacune des autres conditions mentionnées à la demande de soumissions. Une copie du chèque visé (ou traite bancaire) de 5% prévu à la demande de soumission devra par ailleurs être annexée à votre soumission.

Le syndic Charles Bresse s'est engagé à conserver confidentielles toutes les soumissions reçues par un des moyens ci-haut mentionnés et ce, jusqu'au moment de l'ouverture des soumissions.